



EDITORIAL

Nous vous avons parlé à plusieurs reprises du projet « Let agogo » de l'ONG haïtienne Veterimed, que le Collectif Haïti soutient. La dynamique du projet « Let agogo » lui a fait gagner le 1^{er} prix des projets d'innovation sociale d'Amérique Latine (organisé par une commission de l'ONU – la Cepal – et une fondation privée). « Let agogo est la preuve qu'il est possible de produire en Haïti et de produire différemment » a affirmé Michel Chancy directeur de Veterimed, que vous avez pu rencontrer à Angers, Paris, Poitiers ou Rennes... récemment.

Nous quittons donc l'année 2005 avec de bonnes nouvelles venant d'Haïti puisque vous trouverez aussi dans ce numéro, le récit d'un succès syndical dans une zone franche haïtienne. Formons le vœu que « le syndicalisme réussisse à réconcilier 2 peuples de l'île Hispaniola souvent divisés. Et qu'après avoir été un laboratoire de répression syndicale, la zone franche haïtienne de Codevi puisse devenir synonyme de progrès social » (extrait du Bulletin mensuel de novembre de la Confédération Internationale des Syndicats libres).

La rédaction

Lutte syndicale en Haïti et République Dominicaine : Pour la première fois une convention collective ?

Entretien avec Yannick Etienne accordé à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, qui nous a autorisé cette diffusion. Après deux ans de répression syndicale, des ouvriers haïtiens syndiqués [au sein des usines de la Compagnie de Développement Industriel (CODEVI) dans la zone franche entre Haïti et la République Dominicaine], ont réussi à mieux se faire respecter, en partie grâce à la solidarité internationale, à laquelle le mouvement syndical a activement participé. La prudence est cependant de mise puisque le processus de négociation collective entamé fin septembre n'a pas encore abouti. Entrevue avec Yannick Etienne, porte-parole de l'Intersyndicale Premier Mai – Batay Ouvrye (E.S.P.M. BO), la fédération à laquelle le syndicat local Sendika Ouvrye Kodevi Wanament (SOKOWA) est affilié.

(...) Depuis que vous avez signé un protocole d'accord avec la direction en février 2005, avez-vous observé une amélioration des conditions de travail ?

Les conflits de travail sont effectivement mieux gérés. Une semaine après la signature du protocole d'accord, la réintégration des dirigeants syndicaux révoqués a été obtenue. Et la quasi totalité des 350 ouvriers licenciés ont été progressivement réembauchés ces derniers mois. Il n'en reste que quelques-uns qui attendent toujours. Composé de trois membres de la direction et trois membres du syndicat, un comité paritaire a aussi été mis sur pied et se réunit effectivement tous les mois. Mais la principale avancée que les ouvriers nous disent avoir gagnée c'est le respect de la part de la direction. Avant, aucun échange ou discussion n'était possible. Maintenant, dès qu'il y a un conflit quelconque, les ouvriers font appel au responsable du syndicat pour les accompagner. La direction de l'entreprise CODEVI fait un effort pour respecter non seulement le protocole d'accord, mais aussi le droit à la libre association. Avant, les agents de sécurité – des militaires dominicains - intervenaient au sein de l'usine dans le cadre de conflit de travail et maltraièrent les ouvriers haïtiens sur le sol haïtien.

(...) Maintenant, CODEVI emploie des agents de sécurité haïtiens. On ne voit plus les soldats dominicains à l'intérieur de l'usine... même si on sait qu'ils ne sont pas très loin.

Malgré ces progrès, de nombreux problèmes que nous suivons de très près subsistent : la chaleur à l'intérieur des usines, l'accès à l'eau potable, la route impraticable et, surtout, le salaire. Le rendement auquel sont soumis les ouvriers augmente mais le salaire ne suit pas.

(...) Quels sont les facteurs clés qui ont contribué à restaurer ce dialogue social ? (...)

Tout d'abord, la mobilisation des ouvriers a continué malgré toutes les difficultés. Ils venaient aux réunions, participaient, discutaient et prenaient des décisions. Toutes les violations relevées étaient rigoureusement documentées, ce qui nous donnait une argumentation très solide. Ensuite, les responsables de CODEVI ont été surpris du soutien international dont bénéficiaient les ouvriers. (...) Qui donc s'intéresserait à ce coin perdu d'Haïti, croyaient-ils. Troisièmement, ils ont fait de grosses erreurs culturelles ne connaissant pas la culture haïtienne et les problèmes

historiques entre les deux pays. (...) Ils ont dû faire quelque chose pour calmer le jeu. (...)

Quelles formes a pris la solidarité internationale durant ces mois de lutte pendant lesquels les ouvriers sont restés sans travail ?

(...) Ce qui a été formidable c'était la campagne massive de lettres qui venaient de partout, surtout des Etats-Unis et d'Europe. Les responsables de CODEVI ne savaient que faire. Ils se plaignaient de continuer à recevoir des lettres alors que les négociations avaient débuté. (...) Les campagnes de lettres c'est vraiment très important. Il y a au moins trois pays en Europe, la Belgique (Campagne Vêtements Propres), la France (Réseau-Solidarité) et l'Angleterre (Haiti Support Group) qui y ont contribué.

Aux Etats-Unis, dans le giron du mouvement syndical, des organisations telles que Solidarity Center et Workers' Rights Consortium, qui étaient en contact avec les compagnies comme Levi's exerçaient pour leur part une pression très importante sur la Banque mondiale qui finance le projet, pour éviter le retrait des commandes. Il faut aussi mentionner le soutien des associations d'étudiants nord-américains comme United Students Against Sweatshops (USAS) et de la communauté haïtienne à l'étranger.

Dès qu'il y avait un problème, on se réunissait pour avoir une position commune. Le syndicat SOKOWA rassemblait régulièrement les ouvriers pour expliquer ce qu'on nous proposait et leur demander de décider la ligne d'action à adopter. Les organisations de solidarité internationale écoutaient toujours ce que voulaient et disaient les ouvriers. C'était le plus important, il y avait une communication constante avec les ouvriers à travers SOKOWA.

Comment évolue le processus de négociation collective entamé fin septembre ? (...)

(...) C'est plus lent que prévu. On s'est trompé par manque d'expérience. Nous sommes en train d'apprendre. Cela devient de plus en plus dur parce que nous sommes en train de toucher les clauses qui ont trait à de l'argent. Les représentants de la direction de CODEVI ont néanmoins accepté de payer des heures supplémentaires si les ouvriers travaillent plus que 46 h 25 par semaine. (...) Nous avons aussi obtenu d'autres gains importants comme la reconnaissance de SOKOWA comme syndicat exclusif du parc industriel, des congés exceptionnels payés, un local pour les réunions syndicales sur le site industriel, le jour du samedi facultatif, la protection des délégués syndicaux contre les licenciements, un panneau d'affichage à l'intérieur de Codevi et la formation d'un comité de santé, d'hygiène et de sécurité.

Mais la principale revendication des ouvriers, c'est un ajustement du salaire de base hebdomadaire. Actuellement, avec une productivité maximale de 100%, le salaire de base oscille entre 1.200 et 1.300 gourdes (24,2 à 26,3€) par semaine. Mais en fait les ouvriers reçoivent entre 768 et 868 gourdes (15,5 à 17,5€) puisque le salaire minimum de 432 gourdes (8,7€) est inclus. Nous demandons donc d'ajouter 900 gourdes (18,2€). (...) A l'intérieur du parc industriel, il y a parfois des petites manifestations éclair à l'heure du déjeuner. Les ouvriers frappent des pieds et crie haut et fort qu'ils attendent une augmentation salariale. Une fois la convention agréée par les ouvriers, ce sera un premier pas. Mais pour qu'il y ait réellement progrès social pour les ouvriers, il va falloir continuer à lutter.

Vous êtes plutôt novices dans le domaine de l'écriture d'une proposition de négociation collective. Avez-vous pu vous baser sur des expériences similaires en Haïti ?

Non. C'est vrai que négocier une convention collective c'est du neuf pour nous, les Haïtiens. D'après mes recherches, je n'ai pu trouver qu'une seule convention collective dans toute l'histoire du syndicalisme haïtien. Pour écrire la proposition (...) nous avons dû apprendre des expériences de syndicats dans d'autres pays. Ce qui est certain, c'est que, si la convention est signée, nous comptons la faire connaître aux autres travailleurs en Haïti. Elle devra être un exemple à suivre.

(...) Pensez-vous que votre expérience pourrait faire tache d'huile dans les usines de confection textile des parcs industriels de la capitale employant plus de 25.000 ouvriers et ouvrières ?

L'idée est de partir de cette expérience et de l'étendre. Il n'y a aucune convention collective dans la majorité des usines de la capitale et très peu de syndicats. Nous voudrions arriver à nous organiser de façon cohérente en suivant le schéma d'une articulation entre mobilisation locale et solidarité internationale pour faire pression sur le patronat haïtien afin qu'il accepte la liberté syndicale et la négociation collective. Nous avons surtout en tête de faire campagne sur la question de l'importance d'une convention collective dans les usines de sous-traitance de la capitale.

A Port-au-Prince, les patrons haïtiens refusent catégoriquement toute négociation et même toute discussion avec des syndicats qui puissent poser des questions à l'encontre de leur volonté. Ce sont eux qui décident, qui font ce qu'ils veulent et qui ont tous les droits. (...) Le problème c'est que les liens très proches que les patrons ont avec le Ministère des Affaires sociales leur permettent d'obtenir toujours gain de cause, bien qu'ils violent le Code du Travail. Comme instance régulatrice chargée des inspections, le Ministère n'a ni les moyens ni la volonté de faire mieux. Cette faiblesse arrange les patrons qui savent que c'est une question de création d'emplois. Peu importent les bas salaires, les mauvais traitements et la non-acceptation des syndicats.

Le syndicat haïtien SOKOWA et un syndicat dominicain, tous deux actifs dans une usine gérée par le Grupo M, se sont rapprochés. Comment voyez-vous le développement des relations entre les deux organisations, à l'avenir ?

Nous devrions les approfondir. Les initiatives prises avec le syndicat dominicain SITRAFMIN doivent se poursuivre pour pouvoir mieux faire front commun au Grupo M. C'est très important vu les visées des entrepreneurs dominicains de se servir d'Haïti pour tirer plus de profit et bénéficier d'avantages préférentiels dans le cadre du commerce international, en particulier avec les Etats-Unis. Les chefs d'entreprise dominicains pensent que leurs affaires marcheraient mieux en Haïti qu'en République dominicaine. Par le biais de cette convention collective, l'entreprise CODEVI et Grupo M veulent prouver au monde qu'ils sont très modernes et attirer d'autres investissements pour le parc industriel. A côté des 1.300 ouvriers travaillant dans les deux usines, le centre de formation est plein. Je crois qu'à terme, des nouvelles usines vont ouvrir à Ouanaminthe. (...) Que les travailleurs dominicains et haïtiens puissent travailler ensemble, c'est un acte important. Ce que nous essayons de faire c'est s'entraider dans la lutte face au même patron, le Grupo M.

L'actualité du mois

Elections

Les dates : la date du 1^{er} tour des élections présidentielles et législatives semblait définitivement fixée au 27 décembre, mais le Conseil Electoral Provisoire (CEP) a souhaité la repousser au 8 janvier. Le gouvernement a finalement confirmé cette date, ainsi que celle du second tour, le 15 février, et celle des élections locales le 5 mars. Ces modifications manifestent les graves tensions qui existent entre le CEP et l'exécutif.

Les cartes : la distribution des cartes d'identification nationale qui serviront de cartes électorales a commencé très lentement. 26 centres sont ouverts dans 4 départements.

Les candidats : le CEP a publié la liste des 35 candidats à la Présidence agréés à se présenter aux prochaines élections. La candidature de René Préval est soutenue par une coalition « l'Espoir » et des dirigeants locaux lavalas ; ils ont organisé plusieurs manifestations, dont certaines marquées par des actes de violence que la direction de l'Espoir a condamné. Le regroupement « Fusion des sociaux démocratiques haïtiens » a appelé les démocrates à soutenir une candidature unique pour barrer la route à René Préval. Pour leur part, des intellectuels, dont Cary Hector, Laënnec Hurbon, Michel Hector et Claude Moïse encouragent les leaders politiques dont les programmes présentent des similitudes à faire le choix d'un candidat unique des forces démocratiques.

Plan de sécurité pour les élections. A ce jour le CEP prévoit 8 883 bureaux de vote, dans 809 centres de vote. La Minustha a établi un plan de sécurité pour les élections. Outre ses effectifs et ceux de la police haïtienne, la sécurité serait assurée par 3 600 « gardes électoraux civils ». L'Union Européenne enverra, à la demande des autorités intérimaires, une mission d'observation d'une centaine de personnes avant et pendant le déroulement des élections.

Police

De nombreux actes de violence et une recrudescence des enlèvements ont encore eu lieu en novembre. La police a mené un certain nombre d'actions productives et le chef de la Police a mis aux arrêts 2 de ses responsables et des officiers et agents ayant utilisés les services d'individus armés, notamment lors de la tuerie de Martissant. Le chef de la police se plaint de l'insuffisance de ses effectifs et se dit scandalisé de la libération, par la justice, de bandits dangereux.

Minsutha

Les casques bleus jordaniens ont procédé à une intervention musclée dans une usine de Port au Prince. Par ailleurs 14 nord-américain ont déposé une plainte devant la commission interaméricaine des droits de l'homme, contre le Brésil et les Etats-Unis. Au Brésil ils reprochent d'assurer le commandement de la Minustha, accusée de violations des droits humains ; et aux Etats-Unis d'avoir fourni des armes à la police haïtienne en violation de l'embargo sur les armes et de tolérer, dans cette police, la présence d'anciens militaires. La Minsutha rejette ces accusations. Enfin, le RNDDH et la FIDH demandent la suspension du n°2 des Casques bleus, qui aurait été membre de la police du régime Pinochet. L'ONU a ouvert une enquête.

Vie économique et sociale

Haïti serait bientôt intégré à Petro Caraïbeune compagnie pétrolière créée cet été par 13 pays de la Caraïbe pour garantir le ravitaillement des nations de la Caraïbe à des conditions préférentielles, sur une initiative du Venezuela.

Le Groupe des 184 a présenté un « nouveau contrat social » de façon solennelle sur la Place du Drapeau ; rédigé en français et en créole il se propose comme un engagement citoyen pour faire face aux problèmes majeurs d'Haïti.

Le rapport publié par la FIDH en novembre affirme que « le pays semble toujours à la dérive et au bord du chaos social. L'insécurité reste généralisée, l'impunité patente, la corruption aussi – 60% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la décentralisation est restée lettre morte ».

Violence et impunité que dénonçait également l'association Kayfanm le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. La Ministre à la condition féminine, Adeline Chancy, a annoncé une aggravation des peines encourues pour les agressions sexuelles dans le code pénal haïtien.

Haïti / République Dominicaine

Le prêtre Belge Pedro Ruquoy, qui travaillait depuis très longtemps auprès des Haïtiens en République Dominicaine, a été rappelé par ses supérieurs. Il avait été menacé de mort par un colonel dominicain et une campagne avait été orchestrée contre lui.

La police dominicaine a démantelé un réseau qui organisait le passage d'Haïtiens en Martinique et en Guadeloupe. Le réseau leur fournissait un billet d'avion pour les amener de République Dominicaine à l'Ile de la Dominique. Des billets d'avion d'une valeur de 60 000 dollars ont été saisis.

Le consul d'Haïti en République Dominicaine a permis de délivrer des actes de naissance aux Haïtiens de 29 bateaux de la Centrale Sucrière de Barahona qui en seraient dépourvus. Le Consulat de Barahona vient d'être ré-ouvert après deux ans de fermeture.



A lire, à voir, à écouter

Figures d'Haïti. 35 poètes pour notre temps, de Jacques Rancourt.

2005. Collection Miroirs de la Caraïbe. Editions Le Temps des Cerises. 16 Euros - 160 p. - Format 12 x 17

Jacques Rancourt est un poète québécois vivant à Paris. Il a publié plusieurs essais et anthologies consacrées à la poésie.

Jacques Roumain, Anthony Phelps, Frankétienne, Georges Castera, Paul Laraque, Louis-Philippe Dalember, etc. etc., Depestre, Philoctète... Ce petit livre nous présente les poètes haïtiens traduisant, pour la plupart, l'exil et ses souffrances, le pays tant aimé... En parcourant ces poèmes on découvre une écriture qui déchire le coeur, d'être si loin, d'être si près, d'être là, sans pouvoir toucher, embrasser, sentir... Et des grands poètes à redécouvrir en urgence ! Un livre très sympathique à glisser dans la poche !

Agenda

2 décembre au 5 janvier, Paris : **Haïti vers demain... Peintures et pièces rituelles**. Exposition à la Mairie du 6^{ème}, place Saint-Sulpice. Contact : Euro-Caraïbes. 01 45 89 93 86 / a.jean@cegetel.net

6 au 9 décembre, Paris : **Haïti image, couleur d'espoir. Exposition-vente de peintures**. A la mairie du 14^{ème}. Place Ferdinand Bruno. De 10h à 19h. Contact : APAM.

8 au 18 décembre, Orvault (44) : **Haïti en peintures, exposition** organisée par l'Afhad et la Mairie d'Orvault. Château de la Gobinière. Contact : 02 51 78 33 33

9 et 10 décembre, Besançon (25) : **Marché solidaire de Noël, expo-vente d'artisanat haïtien**, de 9H à 19H, Square Saint Amour. Contact : Aide aux sourires. Odile Eglin, 06 62 62 04 18

10 décembre, Paris : **Vente de livres**. Association Monique Calixte. Au Buveur de Lune, 50 rue L. Frot, (Paris 11). 14h-19h.

10 décembre, Paris : **Rencontre autour de l'œuvre d'Elvire Maurouard**. 18h-20h, en présence de poètes et musiciens. Librairie Anibwe : 52, rue Greneta, Paris 02. Tel : 01.45.08.48.33.

10 décembre, Rennes (35) : **Soirée basket/musique**. 20h, salle de la rue Bapu. Equipe féminine de Rennes (nationale 1) et Bob Bovano au chant. Contact : Haïti Couleur, Haïti Chaleur.

18 décembre, Paris : TA prod propose le **noël des enfants**, Eglise Saint-Georges – 114 av Simon Bolivar. (Paris 19). 14h-17h. Entrée 2 euros, gratuit pour les enfants. Inscription : 06.63.56.08.99

18 décembre, Paris : l'association Prométhé organise une **braderie** pour collecter des fonds, notamment au bénéfice de ses projets en Haïti. 10h-18h. Entrée 2 euros. 9-11 cour Debille. Paris 11.

18 décembre, Vertus (53) : **expo vente d'artisanat haïtien**, Mairie de Vertus. 9h-17h. Contact : Aide aux sourires : Marie-Claire ou Frédéric Mangeot au 03 26 52 16 83

18 décembre, Paris : **"Mimi B. raconte..."**. **Spectacle jeune public**, par Mimi Barthélémy. A 16h. Du 20 au, 23, le 27 et le 28 déc 2005 à 14h30. Péniche Antipode Abricadabra - En face du 69 Quai de la Seine, Paris 19. Réservations au 01 42 03 39 07

21 décembre, Billom (63) : **Noël des timouns**, de 15 h à 23 h. Salle du Moulin de l'étang. Magicien, goûter, conte, musique (Bob Bovano), tableaux, repas. 4 euros l'après-midi, 10 euros la soirée. Contact : Aide aux enfants d'Haïti. 06.71.20.38.65

10 au 22 janvier, Rennes (35) **Festival des arts haïtiens**, programme à venir.

5 au 14 janvier, Nantes (44) : **La Cerisaie sous le soleil des Caraïbes**. Jean-René Lemoine transfère Tchekhov au coeur de la bourgeoisie créole. A la Maison de la culture de Loire Atlantique.

(Pour connaître l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectif-haiti.fr, rubrique Agenda)

Au Collectif Haïti de France

● En novembre, le Collectif Haïti de France a participé à :

- La dernière réunion de la Coordination Europe-Haïti
- La réunion de lancement de l'Espace Partenariat Franco-Haïtien (dont le Collectif assure le secrétariat)
- La délégation de l'Espace Partenariat qui a été auditionnée par la mission d'information sur Haïti de l'Assemblée Nationale
- Rencontré le futur nouvel ambassadeur de France en Haïti, M. Connan

● Lors de son **dernier Conseil d'Administration**, le 17 novembre, le Collectif Haïti de France a, entre autre :

- Décidé de poursuivre son travail sur la dette moderne d'Haïti,
- Précisé son projet d'organiser avec d'autres réseaux, des rencontres nationales sur Haïti, en 2006 (info très bientôt).

● En préparation, une **soirée publique**, début janvier sur la situation des **haïtiens en République Dominicaine**, autour du témoignage du **père Pedro Ruquoy**, militant de longue date dans les bateys de la République Dominicaine. Info au 01 43 48 31 78 ou www.collectif-haiti.fr

L'Association Pays de Savoie Solidaire en trois points....

Objectifs

Animer et coordonner la politique de coopération de l'Assemblée des Pays de Savoie (départements de Savoie et Haute Savoie), notamment la coopération avec Haïti.

Projets réalisés ou en cours

Partenariat avec la commune de Dessalines, et 4 associations de développement représentant l'ensemble des habitants.
Secteurs : éducation, santé, développement rural et agricole, protection de l'environnement.
Action culturelle en France (organisation du Festival Couleur d'Haïti en 2004).

Coordonnées

Savoie Technolac – Batiment aéro – BP 297 – Le Bourget du Lac Cedex
04 79 25 28 97 / cooperation@paysdesavoiesolidaire.org